

République Française
Département Cher
Commune de **BERRY-BOUY**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/07/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	10

L'an 2025, le 28 Juillet à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de BERRY-BOUY s'est réuni à la salle du conseil municipal de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 22/07/2025. La convocation a été affichée à la porte de la Mairie le 22/07/2025.

Vote
A l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : Mme GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, Mmes : COURTOIS Corinne, DUBOIS Nathalie, MEYER Katy, PROENCA Marie-Anne, MM : AYIVI Yann, CHALOPIN Jean-Pierre, GEORGET Frédéric, MATHAULT Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MORAND Laetitia à Mme PROENCA Marie-Anne

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE DE BOURGES

Le :

Et

Publication ou notification du :

Excusé(s) : Mme JOYEUX Pascale

A été nommé(e) secrétaire : Mme MEYER Katy

Affichage en mairie le :

31 JUIL. 2025

D2025_07_39 – Devis caméras vidéoprotection

Monsieur Chalopin, Maire Adjoint, expose aux membres du conseil municipal que dans le cadre de la protection des biens et installations publiques de la commune, il est nécessaire d'étendre le système de vidéoprotection actuel.

Monsieur Chalopin, Maire Adjoint, propose l'installation de plusieurs caméras à différents endroits de la commune ;

- Une caméra pour permettre de sécuriser les abords de la mairie et la salle des fêtes
- Trois caméras au niveau du carrefour Rue de la Vallée (entrée de Berry Bouy en provenance de Marmagne)
- Deux caméras Rue du Stade (entrée de Berry Bouy en provenance de Mehun sur Yèvre)

Une entreprise CITEOS a fourni deux devis pour un montant total de 21 432.40 € HT qui s'établit comme suit :

- Une caméra site arrière de la mairie pour un montant de 3 107.30 € HT
- Les trois caméras Rue de la Vallée et deux caméras Rue du Stade pour un montant de 18 325.10 € HT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Accepte les deux devis de CITEOS pour un montant total de 21 432.40 € qui s'établit comme suit :
-Une caméra site arrière de la mairie pour un montant de 3 107.30 € HT

Envoyé en préfecture le 31/07/2025

Reçu en préfecture le 31/07/2025

Publié le 31 JUIL. 2025

Bernier
Levaillant

ID : 018-211800289-20250731-D2025_07_39-DE

-Les trois caméras Rue de la Vallée et deux caméras Rue du Stade pour un montant de 18 325.10 € HT

- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents qui en découlent
- Dit que les crédits sont inscrits au budget

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 31/07/2025
Le Maire
Bernadette GOIN-DEMARY



La secrétaire de séance
Katy MEYER



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/07/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	10

Vote
A l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE DE BOURGES
 Le :
 Et
 Publication ou notification du :

Affichage en mairie le :

31 JUIL. 2025

L'an 2025, le 28 Juillet à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de BERRY-BOUY s'est réuni à la salle du conseil municipal de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 22/07/2025. La convocation a été affichée à la porte de la Mairie le 22/07/2025.

Présents : Mme GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, Mmes : COURTOIS Corinne, DUBOIS Nathalie, MEYER Katy, PROENCA Marie-Anne, MM : AYIVI Yann, CHALOPIN Jean-Pierre, GEORGET Frédéric, MATHAULT Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MORAND Laetitia à Mme PROENCA Marie-Anne

Excusé(s) : Mme JOYEUX Pascale

A été nommé(e) secrétaire : Mme MEYER Katy

D2025_07_40 – Plan de financement Dotation Intercommunale de Solidarité aux communes

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que pour prétendre au DISC pour ce projet de vidéo protection, la commune s'engage à respecter le pacte financier et fiscal 2024 – 2026, lequel prévoit un engagement de la commune de Berry Bouy concernant la plantation d'une haie d'un minimum de 700 mètres linéaires pour répondre à la mise en place de la Trame Verte de l'Agglomération de Bourges Plus.

Madame le Maire propose le plan de financement suivant :

Coût total du projet	21 432.40 € HT
Subvention au titre du DISC	10 716.00 € HT
Fonds propre de la commune	10 716.40 € HT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Sollicite une subvention auprès de la Communauté d'Agglomération de Bourges

Plus, dans le cadre de la dotation intercommunale de solidarité aux communes 2024 à 2026 :

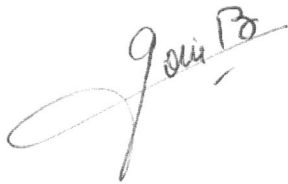
- Approuve le plan de financement hors taxes suivant :

Coût total du projet	21 432.40 € HT
Subvention au titre du DISC	10 716.00 € HT
Fonds propre de la commune	10 716.40 € HT

- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 31/07/2025
Le Maire
Bernadette GOIN-DEMAI



La secrétaire de séance
Katy MEYER



République Française
Département Cher
Commune de BERRY-BOUY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/07/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	10

Vote
A l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025, le 28 Juillet à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de BERRY-BOUY s'est réuni à la salle du conseil municipal de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 22/07/2025. La convocation a été affichée à la porte de la Mairie le 22/07/2025.

Présents : Mme GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, Mmes : COURTOIS Corinne, DUBOIS Nathalie, MEYER Katy, PROENCA Marie-Anne, MM : AYIVI Yann, CHALOPIN Jean-Pierre, GEORGET Frédéric, MATHAULT Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MORAND Laetitia à Mme PROENCA Marie-Anne

Excusé(s) : Mme JOYEUX Pascale

A été nommé(e) secrétaire : Mme MEYER Katy

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE DE BOURGES
Le :
Et
Publication ou notification du :

Affichage en mairie le :

31 JUIL. 2025

D2025_07_41 – Subvention RASED

Madame Meyer, Maire Adjoint, fait lecture aux membres du conseil municipal du courrier reçu de l'inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Bourges 2 concernant le financement du Réseau d'Aides Spécialisés aux Elèves en Difficulté (RASED) pour l'accompagnement des élèves en difficultés scolaires au sein de l'école de Berry-Bouy.

Ce financement permet au RASED de fonctionner de manière optimale au bénéfice des élèves et permettre de financer le renouvellement des outils pédagogiques et le maintien d'un service de qualité.

Madame Meyer propose la participation de la commune, pour le fonctionnement, à hauteur de 1,50€ pour chaque élève concerné de l'école de Berry-Bouy.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Accepte de participer pour le fonctionnement, à hauteur de 1.50€ pour chaque élève concerné de l'école de Berry-Bouy
- Dit que les crédits sont inscrits au budget,
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents qui découlent de cette délibération

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 31/07/2025
Le Maire
Bernadette GOIN-DEMAY

Bernadette Goin-DEMAY



La secrétaire de séance
Katy MEYER

Katy Meyer

Envoyé en préfecture le 31/07/2025

Reçu en préfecture le 31/07/2025

Publié le 31 JUL 2025

ID : 018-211800289-20250731-D2025_07_42-DE

République Française
Département Cher
Commune de BERRY-BOUY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/07/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	

Vote
Aucun
Pour : 0
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025, le 28 Juillet à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de BERRY-BOUY s'est réuni à la salle du conseil municipal de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 22/07/2025. La convocation a été affichée à la porte de la Mairie le 22/07/2025.

Présents : Mme GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, Mmes : COURTOIS Corinne, DUBOIS Nathalie, MEYER Katy, PROENCA Marie-Anne, MM : AYIVI Yann, CHALOPIN Jean-Pierre, GEORGET Frédéric, MATHAULT Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MORAND Laetitia à Mme PROENCA Marie-Anne

Excusé(s) : Mme JOYEUX Pascale

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE DE BOURGES

Le :

Et

Publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : Mme MEYER Katy

Affichage en mairie le :

31 JUL 2025

D2025_07_42 – Devis internet téléphonie

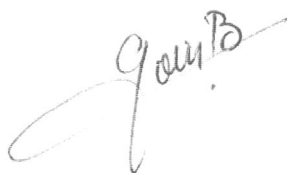
Monsieur Ayivi, Maire Adjoint, expose aux membres du conseil municipal que suite à la fermeture du réseau cuivre sur la commune de Berry Bouy en janvier 2028, il est souhaitable de passer à la fibre pour les bâtiments communaux ainsi que de louer le matériel téléphonique.

Après en avoir échangé, les membres du conseil municipal souhaitent avoir un complément d'informations avant de se prononcer sur le choix de la suite à donner.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 31/07/2025
Le Maire
Bernadette GOIN-DEMAY

La secrétaire de séance
Katy MEYER



République Française
Département Cher
Commune de BERRY-BOUY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/07/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	10

L'an 2025, le 28 Juillet à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de BERRY-BOUY s'est réuni à la salle du conseil municipal de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GOIN-DEMAI Bernadette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 22/07/2025. La convocation a été affichée à la porte de la Mairie le 22/07/2025.

Vote
A l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : Mme GOIN-DEMAI Bernadette, Maire, Mmes : COURTOIS Corinne, DUBOIS Nathalie, MEYER Katy, PROENCA Marie-Anne, MM : AYIVI Yann, CHALOPIN Jean-Pierre, GEORGET Frédéric, MATHAULT Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MORAND Laetitia à Mme PROENCA Marie-Anne

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE DE BOURGES

Le :

Et

Publication ou notification du :

Excusé(s) : Mme JOYEUX Pascale

Affichage en mairie le :

31 JUL 2025

A été nommé(e) secrétaire : Mme MEYER Katy

D2025_07_43 – Devis protection atelier

Madame le Maire, expose aux membres du conseil municipal que suite à l'acquisition de nouveaux matériels, il conviendrait de sécuriser les ateliers municipaux et propose d'installer un système d'alarme.

L'entreprise Spara Protection a fourni deux propositions :

1^{er} proposition

– BUREAU :

- 1 Détecteur de mouvement NFA2P type 2
- 1 Centrale HME GA7 radio sans module GSM GPRS/IP NFA2P type 2
- 4 Badges couleur ivoire
- 1 CARTE SIM offre professionnels et collectivités
- 1 Module communication GSM 4G & Ethernet

- ATELIER/GARAGE :

- 1 Détecteur ouverture radio avec déport filaire protégé NFA2P type 2
- 2 Détecteur photos "petit animal" CAMIR NFA2P type 2
- 1 Clavier radio avec sirène et interphone intégrés
- 1 Sirène d'intérieur NFA2P type 2

Pour un montant total de 48.80 € HT/mois soit 58.56 € TTC/mois.

Les frais d'installation sont offerts.

2^{ème} proposition :

– BUREAU :

- 1 Détecteur de mouvement NFA2P type 2
- 1 Centrale HME GA7 radio sans module GSM GPRS/IP NFA2P type 2

- 4 Badges couleur ivoire
- 1 CARTE SIM offre professionnels et collectivités
- 1 Module communication GSM 4G & Ethernet
- ATELIER/GARAGE :
 - 1 Détecteur ouverture radio avec déport filaire protégé NFA2P type 2
 - 2 Détecteur photos "petit animal" CAMIR NFA2P type 2
 - 1 sirène d'extérieur NFA2P type2
 - 1 Clavier radio avec sirène et interphone intégrés
 - 1 Sirène d'intérieur NFA2P type 2

Pour un montant total de 58.70 € HT/ mois soit 70.44 € TTC/mois.
Les frais d'installation sont offerts.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Accepte la proposition pour un montant de 48.80 € HT/mois
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents qui en découlent
- Dit que les crédits sont inscrits au budget

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 31/07/2025
Le Maire
Bernadette GOIN-DEMAY

La secrétaire de séance
Katy MEYER

